

Intégration des nouveaux modes d'apprentissage dans la politique formation

Contexte

Aujourd'hui, les besoins en compétences appellent des formules renouvelées : nouveaux modes d'apprentissage, nouveaux formats de formation, méthodes pédagogiques et techniques d'animation actualisées, mobilisation des ressources offertes par le développement du digital... d'autant plus que de multiples contraintes réduisent le temps disponible pour des séquences d'apprentissage, que les publics des formations sont lassés des modalités traditionnelles, que la part des pratiques prend le pas sur les seuls apports de connaissances... Les formats se diversifient, les durées se réduisent, les méthodes pédagogiques et les techniques d'animation sont revisitées. Les modalités de formations innovantes montent en puissance, comme la part du digital. Enfin, les apprentissages sociaux, entre pairs, et informels représentent un territoire de plus en plus investi.

Objectifs

- Définir, au service de la politique formation de leur établissement, la stratégie, propice en termes de modes d'apprentissage, à promouvoir en réponse aux besoins des professionnels.
- Assurer la mise en œuvre, aussi bien dans la conception d'actions de formation et de programmes de DPC à réaliser au moyen de ressources internes, que pour la commande ou le choix d'offres portées par des prestataires.
- Evaluer l'impact des actions et programmes mettant en œuvre ces différents modes, formats et techniques.

Programme

Modalités pédagogiques :

Dès la confirmation d'inscription, à distance, et tout au long de la session, les participants expérimentent les modes d'apprentissage et les formats qu'ils auront à retenir, promouvoir et mettre en œuvre par la suite. Un panorama à 360 degrés sur les pratiques et outils actuels permet d'identifier ce qu'il est pertinent et possible de mettre en œuvre dans les plans de formation (et DPC), selon quels critères et à quelle condition.

La formation suit une marche en avant pédagogique et pratique : de quoi s'agit-il / comment en tirer le meilleur parti dans la politique de développement des compétences de son établissement / que faire demain / comment s'y prendre / avec quels outils ?

JOUR 1 :

- Connaître et comprendre les nouveaux modes d'apprentissage.
- apports de connaissances ;
- expérimentation en direct (session Klaxoon, MOOC, capsules, parcours...) ;

- travaux en ateliers ;
- Savoir identifier et sélectionner les modes d'apprentissage utiles au sein de son établissement.
- ateliers de co-construction d'outils ;
- réflexion stratégique en vue de la mise en œuvre.

JOUR 2 :

- Promouvoir et mettre en œuvre les nouveaux modes d'apprentissage.
- apports de repères complémentaires ;
- ateliers de production collective ;
- identification de « top-outils » par public ;
- Entreprendre ou préparer la mise en application.
- ateliers pratiques : étude de cas ;
- atelier stratégique : plan d'action ;
- démarche de type co-développement.

Public

Directeurs, DRH, Présidents de CME, DAM, membres des CME, Directeurs de soins, Responsables de formation, Responsables DPC, Responsables en charge de la qualité, membres des commissions de formation et DPC

Exercice

2019

Code de formation

n/c

Nature

AFN

Organisé par

DINAXIO MANEGEMENT

Durée

14 heures

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences

Date et lieu

GROUPE 1

Du 26 février au 27 février 2019

Date limite d'inscription : 21 janvier 2019

ANFH PESSAC

Contact ANFH

Sylvie GRACIA

Conseiller formation

s.gracia@anfh.fr